

COVID-19

MESURES
EXCEPTIONNELLES

FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX À L'HÔTEL DE VILLE

Les services de la mairie vous accueillent

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

**Vous pouvez donc dès à présent contacter les services
ci-dessous aux horaires suivant:**

**DU LUNDI AU JEUDI
DE 8H00 À 12H00 ET DE 13H45 À 17H30
ET LE VENDREDI DE 8H00 À 12H00**

ETAT-CIVIL - CIMETIERES:

Déclarations naissances et décès, dossiers mariages,
PACS, demandes d'actes, etc.:

03 87 9190 04

Merci de privilégier le site [www .monsainta.fr](http://www.monsainta.fr) ou
www .mairie-saintavold.fr pour vos demandes d'actes.

POPULATIONS - ELECTIONS:

Cartes d'identité / passeports + remise des titres:

03 87 9190 00

Autres démarches administratives:

03 87 9190 23

TOUS LES AUTRES SERVICES MUNICIPAUX:

03 87 9110 07